

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL 14 novembre 2015

Présents : Christian PAILLOUX, Odile VELLET, Maïté BARBECOT, Sylvie BURLOT, Julien ADAMI, Patrice LÉBOUCHARD, Jean-Luc MIOCHE, Arlette GENDRONNEAU, Anne-Sophie BAGE, Thierry VALLEIX, Arnaud LAPRA, Guy GALLAIS, Gérard GUITTARD.

Excusées : Marie-Paule CHAZAL (pouvoir à Gérard GUITTARD), Maria Senectaire (Pouvoir à Christian Pailloux)

Secrétaire de séance : Guy Gallais

Ordre du jour

- D.I.A.
- Point Communauté de Communes
- S.D.C.I. (Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale)
- Indemnité 2015 percepteur
- Régularisation charges appartement de Chadrat
- Répartition vente de bovins
- Taxes aménagement
- Points travaux
- Réseaux secs sur les rues du bourg
- PBVF
- Informations diverses

Points « réseaux secs sur rue du bourg » et « PBVF » ajoutés à l'ordre du jour avec l'unanimité du conseil municipal.

Le Maire demande une minute de silence suite aux événements du 13 novembre.

D.I.A

Délibération sur deux parcelles à Chadrat, ZL 106 et RL 109 avec petite maison, le conseil municipal décide de ne pas préempter.

Point communauté de communes

Présentation du projet de fusion aux élus municipaux des trois communautés de communes par les trois présidents le mardi 3 novembre à Veyre-Monton. St Saturnin était représenté par dix élus sur quinze.

Trois appels d'offre pour recruter un bureau d'étude sur les sujets suivant :

Lot 1 : six offres pour la fusion des trois communautés de communes sur les aspects juridiques et économiques.

Lot 2 : 1 seule offre concernant la maison de Gergovie

Lot 3 : Offre infructueuse pour le Clos d'Issac

Trois cabinets pour le lot 1 et le cabinet pour le lot 2 seront auditionnés le 25 novembre 2015. Un nouvel appel d'offre sera relancé pour l'utilisation du Clos d'Issac sans inclure la partie habitat qui sera traitée par la commission aménagement.

S.D.C.I. (Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale)

La préfecture demande de donner un avis sur la fusion des trois communautés de communes (Gergovie Val d'Allier, Allier Comté Communauté et Les Cheires) ainsi que sur le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale.

Après en avoir débattu le conseil municipal donne un avis favorable et n'est pas opposé au départ du Vernet Sainte Marguerite.

Indemnité 2015 percepteur

Le conseil municipal adopte la proposition d'indemnités du percepteur de 430,83 euros.

Régularisation charges appartement de Chadrat

L'appartement est loué depuis le 14 juillet 2014 avec une avance sur charges de 60€ par mois, chauffage compris. La régularisation sur charges aurait dû intervenir en juillet 2015. Un seul compteur gaz pour l'appartement et la salle. Hors gaz, les charges concernent l'eau et l'assainissement. La proposition est de faire un lot appartement et un lot salle et de répartir les charges au prorata, une décision sera prise au prochain conseil municipal.

Répartition vente bovins

Historique : En juillet, trois bovins ont été trouvés sur la commune. Trois exploitants agricoles ont récupéré successivement ces bovins, Abbaye de Randol, Messieurs Mioche et Cellier. Après autorisation du tribunal, les bovins ont été vendus pour une somme de 2400 euros.

Proposition de dédommagement suivant le nombre de jours d'accueil :

150€ pour les moines de Randol

240€ pour M. Mioche

1800€ pour M. Cellier

La somme restante à la commune pour le temps passé et le travail effectué.

Taxe aménagement

Suite au désengagement de l'Etat, l'instruction des permis de construire est assurée par le Grand Clermont, service ADS avec un coût refacturé aux communes. L'estimation pour Saint Saturnin est de 15 000 euros par an sur la base d'une quinzaine de permis de construire.

La taxe d'aménagement est demandée une seule fois lors du dépôt du permis de construire, pour St Saturnin le taux de cette taxe d'aménagement est fixé à 3%.

L'augmentation de cette taxe de 3 à 4,5% apporte un différentiel positif de 1 400€ sur la base de 14 permis de construire annuels.

Valeur de la taxe pour une habitation de 100m² : 1057€ à 3%, 1486€ à 4,5% et 1800€ à 5%.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer le taux de la taxe d'aménagement à 5%.

Exemple de taxes de communes voisines :

Saint Amant Tallende : 5 %, Tallende : 5 %, Chanonat : 5 %.

Un bonne communication devra être faite au moment du dépôt des permis de construire en mettant sur internet des informations pédagogiques à destination des personnes qui font construire ou réalisent des travaux.

D.E.T.R. 2016

La D.E.T.R 2016 (dotation de l'Etat) doit être demandée avant le 15 décembre 2015. Les travaux éligibles pour cette demande pourraient être : l'accessibilité, le parking de la Pougère à Chadrat, aire de camping car, toilettes publiques place du huit mai, bâtiments communaux.

Le conseil municipal devra prendre une décision lors du conseil municipal de décembre.

Le SIVOS propose un dossier DETR pour le revêtement de la cour de l'école.

AGSGV63

Lors d'une rencontre avec les représentants du conseil municipal, M. Pons, directeur de l'Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage (AGSGV63) a présenté la situation d'un couple issu de la communauté des gens du voyage, rattaché à la commune de St Saturnin, en recherche d'un lieu d'habitat. Ce couple, vieillissant, connaît des problèmes de santé, et se trouve en errance sur le Grand Clermont (pas de souhait de vivre en communauté).

Aussi, l'AGSGV nous sollicite pour la recherche d'un lieu permettant la création d'un terrain familial. Cette appellation consiste en un terrain de 300 à 500 m² sur lequel est créé un petit bâtiment comprenant des sanitaires et une pièce de vie et permettant le stationnement permanent d'une caravane dans laquelle vit le ménage. Ce terrain peut être locatif ou privé. Il y aurait une possibilité d'un petit terrain discret derrière le cimetière.

Avant d'avancer dans la réflexion, l'AGSGV doit réaliser une étude de faisabilité (avec un architecte) pour évaluer les aménagements nécessaires ainsi que le coût et le montage de l'opération, en cohérence avec les capacités financières du ménage.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur le fait de réaliser ou non cette étude de faisabilité, à la charge de l'AGSGV.

A la majorité, le conseil municipal se prononce favorablement sur le fait d'étudier la faisabilité de cet accueil.

Point travaux

Le début des travaux est prévu le 16 novembre en démarrant par la rue de la Boucherie en montant, réseaux d'eau et d'assainissement. Un courrier a été distribué dans les boîtes aux lettres pour informer et demander si des riverains souhaitent de nouveaux branchements. Réunion de chantier tous les mercredis à 14h30.

Le conseil municipal devra délibérer pour fixer un délai interdisant de casser la chaussée après la fin des travaux.

S.I.E.G. : enfouissement des réseaux

Le coût de l'enfouissement des réseaux est prévu dans le chiffrage des travaux. Cet enfouissement concerne quelques traversées aériennes du réseau France Télécom.

Une délibération du conseil municipal est nécessaire pour que le SIEG intervienne pour France Télécom. Le CM donne son accord à l'unanimité.

Plus Beaux Villages de France

A ce jour le Président de l'association des PBVF n'a pas répondu au courrier envoyé par Christian en date du 15 octobre 2015.

Suite au compte rendu de la réunion de la commission touristique du 22 octobre 2015, le conseil municipal a débattu les points suivants.

- Faire un deuxième courrier avec A/R pour officialiser le recours gracieux.
- Pas de communication sur le déclassement avant d'avoir une réponse au premier courrier.
- Contacter le CRDTA (Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne).
- Prendre contact avec l'office de tourisme de Clermont-Ferrand pour le dépôt de flyers sur St Saturnin.
- Edition de flyers sur les cinq églises romanes diffusés par Touring Infos Services sur tous les grands sites touristiques ; Patrice en parlera lors de la prochaine réunion de l'association « terres romanes ».
- Prendre contact avec Sophie-Caroline Fargues à propos des panneaux touristiques sur l'A75, une réunion avec la DIR est prévue fin novembre.
- Relancer le conseil départemental au sujet du contournement de St Saturnin, Christian prendra contact avec un élu du département.
- Favoriser l'installation d'un restaurant gastronomique sur le territoire communal.
- Recréer un cheminement continu dans la vallée de la Monne jusqu'à St Amant (étude du cadastre et rencontres avec les propriétaires privés).
- Travailler avec la com com sur un projet d'aire de service pour camping cars.

Questions diverses

Container Emmaüs : Le conseil municipal décide à de le déplacer à côté du préau de la mairie.

Flyers pour décoration: Le conseil municipal décide l'édition et la distribution de flyers pour inciter la décoration extérieure des maisons.

Sculptures devant le château : Le sculpteur étant décédé, les sculptures restent en l'état.

Illumination de NOËL : Délibération et accord du conseil municipal pour l'achat de trois guirlandes.

Club de l'Age d'Or : Accord du conseil municipal pour la décoration de certains lieux de la commune.

Demande de l'utilisation de la Grange de mai par le CLSH : Odile prendra contact avec la responsable du CLSH pour préciser les conditions d'utilisation de la Grange de Mai.

La séance est levée à 12 H.

Prochaine réunion : samedi 12 décembre 2015